



# Accès au droit et à la citoyenneté du contrat de ville

L'accès au droit et à la citoyenneté est une composante essentielle du pilier cohésion sociale du contrat de ville de l'Agglomération lavalloise.

Des actions spécifiques se sont développées sur les quartiers concernés au plus près de la population.

- > Accès au droit auprès des jeunes ;
- > Accès au droit auprès des professionnels ;
- > Accès au droit auprès des particuliers.

Des actions innovantes ont été mises en place afin de travailler sur des thématiques spécifiques, droit de la famille, discrimination, harcèlement, droit des femmes. C'est le cas du défi citoyenneté mené au sein des établissements scolaires du REP+, du festival du film judiciaire, des reconstitutions de procès, d'ateliers juridiques en direction de jeunes et d'adultes des quartiers.

Depuis 2017, un concours d'éloquence est organisé chaque année à l'attention de collégiens et de lycéens dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et permet de découvrir, développer et exploiter des talents oratoires, de travailler sa force de conviction, son éloquence, son argumentation mais également la prise de parole en public.

Des actions pertinentes s'adressent notamment aux professionnels, afin d'être le plus efficient possible et éviter la perte de droit : permanences téléphoniques en destination des professionnels, modules de formation sur des thématiques d'accès au droit : droit de la famille, discriminations, violences conjugales, droit des femmes.. etc.

Enfin, des permanences d'accès au droit à l'attention des habitants permettent d'identifier des difficultés et d'évaluer les besoins éventuels d'accompagnement par différents professionnels : emploi, santé, social, juridique, soutien aux victimes, etc.

- > Cette mission est mise en œuvre au sein du Contrat de Ville par Mme LEDEMENEY Isabelle, juriste à mi-temps à l'agglomération lavalloise les lundi, mardi et mercredi matin. Elle assure également une mission sein du CDAD (Conseil départemental d'accès aux droits) au Palais de Justice du mercredi après-midi au vendredi midi.

## CONTACT

### **Contrat de ville et cohésion sociale**

Place du Général Ferrié  
Bâtiment Laval  
Economie Emploi  
53000, LAVAL

**☎ 02 43 49 86 60**

**NOUS CONTACTER**

**LAVAL AGGLOMERATION**

1, Place du Général Ferrié

CS 60809

53008 LAVAL Cedex

Ouverture du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

02 43 49 46

47

02 43 49 46

50

**[laval-agglo@agglo-laval.fr](mailto:laval-agglo@agglo-laval.fr)**